

CARMIGNAC PORTFOLIO FLEXIBLE BOND F EUR ACC

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS

Durée minimum de placement recommandée :

3 ANS

RISQUE PLUS FAIBLE RISQUE PLUS ÉLEVÉ
1 2* 3 4 5 6 7

LU0992631217

Reporting mensuel - 30/04/2024

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

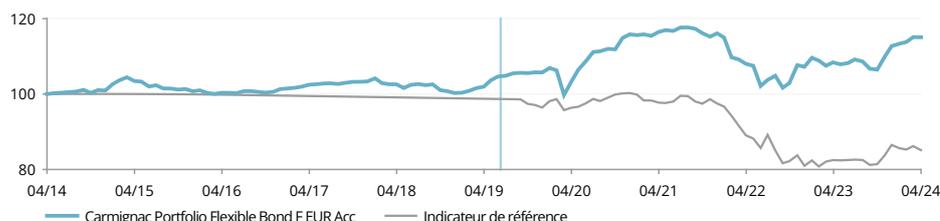
Carmignac Portfolio Flexible Bond est un fonds obligataire UCITS qui met en oeuvre des stratégies de taux et de crédit à travers le monde, tout en couvrant systématiquement le risque de change. Son approche flexible et opportuniste lui permet de déployer une stratégie d'allocation de conviction et non benchmarkée sur l'ensemble des marchés obligataires internationaux. De plus le compartiment cherchera à investir de manière durable en visant une appréciation du capital à long terme et mettra en oeuvre une approche d'investissement socialement responsable. Le Fonds a pour objectif de surperformer son indicateur de référence sur 3 ans.

Rendez-vous en Page 4 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS 10 ANS (%) (Base 100 - Net de frais)



PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 30/04/2024 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)				Performances annualisées (%)			
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le 09/07/2019
F EUR Acc	6.14	-1.23	12.84	15.06	-0.41	2.44	1.41	2.0
Indicateur de référence	3.21	-12.88	-13.79	-14.86	-4.49	-2.92	-1.59	-3.0
Moyenne de la catégorie	4.78	-2.57	1.74	10.83	-0.86	0.35	1.03	—
Classement (quartile)	2	2	1	2	2	1	2	—

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.

PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
F EUR Acc	5.13	-7.65	0.15	9.68	5.42	-2.97	2.00	0.52	-0.17	2.35
Indicateur de référence	6.82	-16.93	-2.80	3.99	-2.45	-0.37	-0.36	-0.32	-0.11	0.10

STATISTIQUES (%)

	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du fonds	5.2	5.2	3.9
Volatilité du benchmark	6.2	5.2	3.7
Ratio de Sharpe	-0.1	0.5	0.4
Tracking error	5.7	2.8	2.5

Calcul : pas hebdomadaire

VAR

VaR du Fonds	2.9%
--------------	------



G. Rigeade



E. Ben Zimra

CHIFFRES CLÉS

Sensibilité taux	1.3
Yield to Maturity	5.5%
Notation moyenne	BBB-
Coupon moyen	4.6%
Nombre d'émetteurs obligations	148
Nombre d'obligations	190

FONDS

Classification SFDR : Article 8
Domicile : Luxembourg
Type de fonds : UCITS
Forme juridique : SICAV
Nom de la SICAV : Carmignac Portfolio
Fin de l'exercice fiscal : 31/12
Souscription/Rachat : Jour ouvrable
Heure limite de passation d'ordres : avant 18:00 heures (CET/CEST)
Date de lancement du Fonds : 14/12/2007
Actifs sous gestion du Fonds : 1286M€ / 1375M\$⁽¹⁾
Devise du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Capitalisation
Date de la 1ère VL : 15/11/2013
Devise de cotation : EUR
Encours de la part : 512M€
VL : 1169.89€
Catégorie Morningstar™ : EUR Flexible Bond

GÉRANT(S) DU FONDS

Guillaume Rigeade depuis le 09/07/2019
 Eliezer Ben Zimra depuis le 09/07/2019

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE⁽²⁾

ICE BofA Euro Broad Market Index (coupons réinvestis).

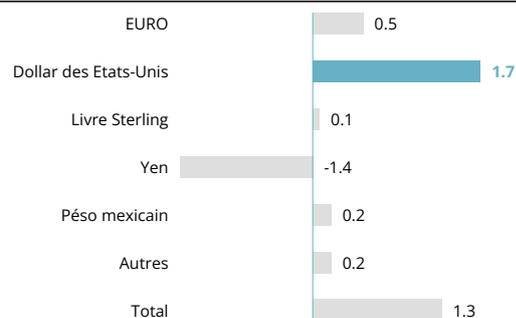
AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

Minimum % d'alignement à la Taxonomie..... 0%
 Minimum % d'investissements durables 0%
 Principales Incidences Négatives (PAI) Oui

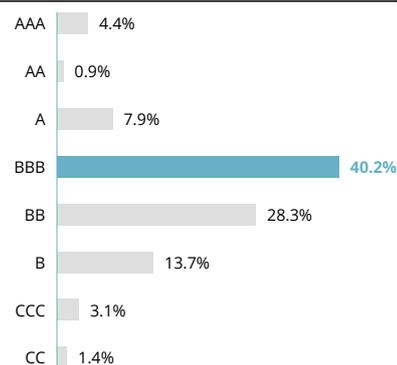
ALLOCATION D'ACTIFS

Obligations	79.5%
Emprunts d'Etat	18.7%
Pays développés	13.7%
Pays émergents	4.9%
Emprunts privés	54.0%
High Yield	23.8%
Investment grade	18.1%
Pays émergents	12.2%
Collateralized Loan Obligation (CLO)	6.8%
Actions	0.7%
Monétaire	10.0%
Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés	9.8%

SENSIBILITÉ GLOBALE – RÉPARTITION PAR COURBE DE TAUX (EN PB)

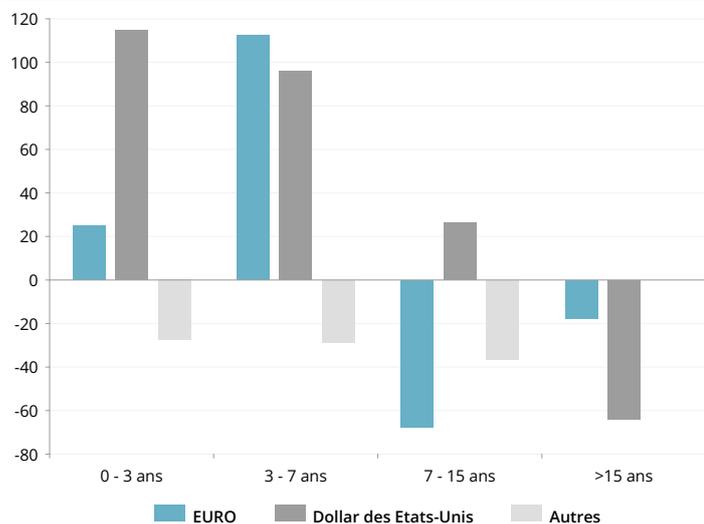


RÉPARTITION PAR NOTATION

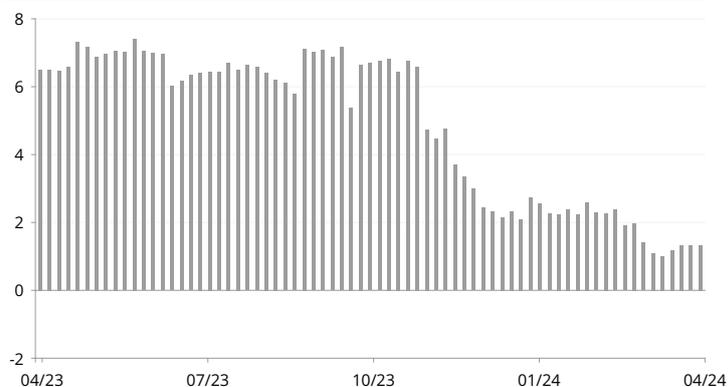


Poids rebasés

SENSIBILITÉ GLOBALE – RÉPARTITION PAR MATURITÉ (EN PB)



EVOLUTION SENSIBILITÉ DEPUIS 1 AN



DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

- L'univers d'investissement composé de dette d'entreprise est activement réduit d'au moins 20%;
- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des émetteurs.

COUVERTURE ESG DU FONDS

Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	120
Nombre d'émetteurs notés	117
Taux de couverture	97.5%

Source: Carmignac

NOTE ESG

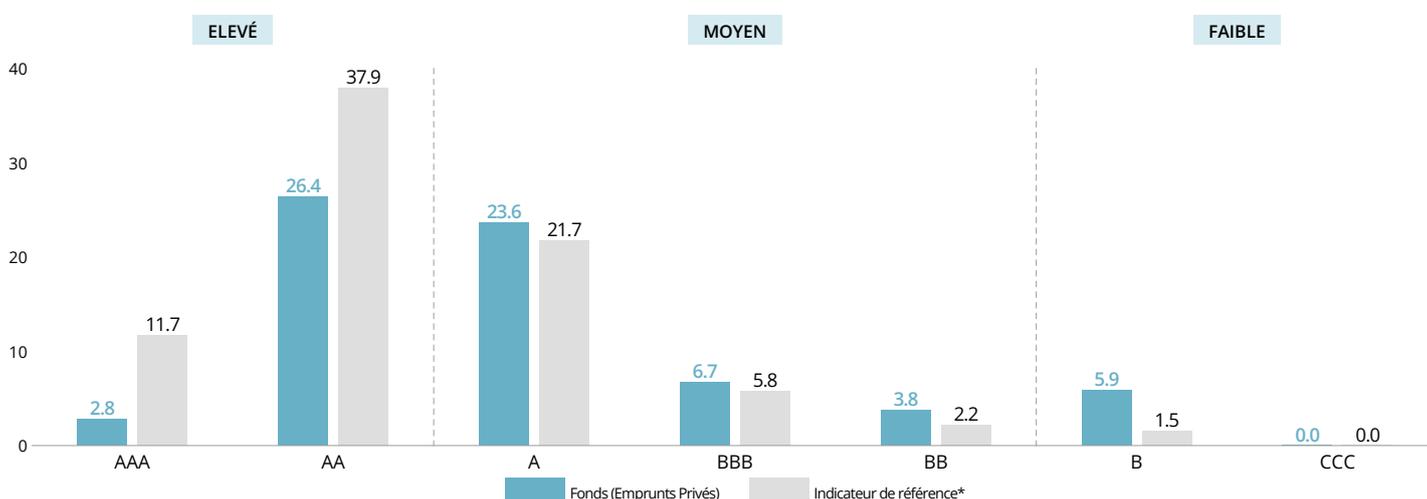
Carmignac Portfolio Flexible Bond F EUR Acc	A
Indicateur de référence*	AA

Source: MSCI ESG



09/2021

NOTE ESG MSCI DU FONDS VS INDICATEUR DE RÉFÉRENCE (%)



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 71.7%

TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
PETROLEUM GEOSERVICES AS	0.4%	AAA
DEUTSCHE BOERSE AKTIENGESELLSCHAFT	0.4%	AAA
NATWEST GROUP PLC	1.3%	AA
TOTALENERGIES SE	0.7%	AA
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE SOCIETA PER AZIONI	0.6%	AA

Source: MSCI ESG

TOP 5 DE LA DIFFÉRENCE ENTRE LES PONDÉRATIONS DU FONDS ET DE L'INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Nom	Pondération	Note ESG
ENI SPA	2.0%	A
NATWEST GROUP PLC	1.3%	AA
BARCLAYS PLC	1.2%	AA
VAR ENERGI ASA	1.1%	A
PUBLIC POWER CORPORATION SA	1.1%	BBB

Source: MSCI ESG

* Indicateur de référence : ICE BofA Euro Broad Market Index (coupons réinvestis). La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou de la société de gestion. Pour de plus de détails sur les informations, veuillez vous référer aux informations en matière de durabilité conformément à l'article 10 sur la page Fonds du site web.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.fr

ANALYSE DE GESTION



ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

Le mois d'avril a été marqué par la révision à la baisse des attentes concernant la diminution de taux de la Réserve fédérale pour l'année 2024, poussant ainsi les taux à la hausse à l'instar du taux à 2 ans états-unien qui gagne 34 points de base sur le mois, dépassant le seuil des 5%. Ce recalibrage s'est opéré graduellement au cours du mois avec des données d'inflation qui ont été particulièrement robustes outre-Atlantique, notamment au travers de la réaccélération de l'indice des prix à la consommation à +3,5% sur un an. Les racines inflationnistes continuent d'alimenter un discours prudent des membres de la Réserve fédérale à l'instar des ventes au détail ou des données d'emploi qui ont plaidé pour un narratif de non-atterrissage de l'économie états-unienne. La désynchronisation se poursuit avec un alignement des planètes pour la zone euro où l'inflation continue de décroître à +2,4% sur un an, permettant ainsi à la Banque centrale européenne d'adopter un ton bien plus accommodant dans son discours. D'autre part, l'activité économique s'est améliorée dans les indicateurs avancés comme dans les publications de croissance qui ressortent au-dessus du consensus. Ce découplage n'a pourtant pas profité aux taux européens qui ont poursuivi sur une dynamique haussière de manière synchronisée avec leurs homologues états-uniens, à l'instar du 10 ans germanique qui gagne +29 points de base au mois d'avril. Enfin la situation géopolitique s'est considérablement dégradée au Moyen-Orient après l'attaque massive de l'Iran sur le territoire israélien, alimentant d'une part l'aversion au risque chez les investisseurs et, d'autre part, les moteurs inflationnistes avec une flambée du cours des matières premières.



COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

Notre Fonds a sensiblement surperformé son indicateur de référence sur le mois d'avril dans un environnement de marché hostile pour les actifs taux et crédit. Cette surperformance a été générée grâce à la résilience de nos moteurs de performance ainsi qu'à la faible sensibilité aux taux du Fonds. En effet, nos stratégies de portage continuent de délivrer une contribution régulière à la performance du portefeuille au même titre que nos instruments indexés à l'inflation qui bénéficient de la révision à la hausse de la trajectoire économique globale et de la dégradation de l'environnement géopolitique. Au cours du mois d'avril, nous avons réduit nos protections sur notre poche crédit consécutivement à l'écartement des marges de crédit, nous avons également renforcé notre exposition aux taux courts états-uniens ainsi qu'à la dette émergente au travers des taux mexicains et brésiliens.



PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

La bonne tenue des principales économies développées est une nouvelle paradoxalement bonne mais également fragile pour les marchés tant cette robustesse ne tient qu'au nouveau paradigme de déficit budgétaire des États. Cette croissance à crédit génère des déséquilibres qui commencent à peser sur les actifs obligataires tant ces politiques fiscales vont à l'encontre des politiques monétaires voulues par les principales banques centrales. Cette perspective de non-atterrissage économique rend également illusoire le scénario de retour à la cible de l'inflation tant la robustesse des données économiques ne cesse de surprendre à la hausse les investisseurs. Ajoutons à cela l'envolée récente du prix des matières premières, qui étaient jusqu'alors les principaux contributeurs à la désinflation, qui devraient désormais peser dans les publications à venir des prix à la production et à la consommation. Ces perspectives économiques plaident pour conserver une sensibilité aux taux faible au sein du portefeuille avec une préférence pour la partie courte des courbes de taux. Nous conservons une sensibilité négative aux maturités longues dont l'offre pléthorique devrait se heurter à une demande plus faible à l'heure où les principaux argentiers réduisent la taille de leurs bilans. Nous conservons également notre position vendeuse sur les taux souverains japonais alors que la Banque du Japon a amorcé son cycle de hausse de taux en mars et lutte contre l'affaiblissement de sa devise. Sur le front de la dette d'entreprise, nous maintenons une exposition brute élevée sur des sous-segments du crédit délivrant un portage élevé, à l'image de la dette subordonnée financière ou du crédit structuré, tout en consolidant notre exposition nette au travers de protections bon marché afin de nous prémunir de chocs exogènes sur les marchés de crédit. Enfin, nous conservons une pondération élevée sur les stratégies indexées à l'inflation qui devraient bénéficier du recalibrage à la hausse des attentes d'inflation et qui fournissent de surcroît une couverture attractive à une éventuelle montée du risque géopolitique.

GLOSSAIRE

Classification SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou encore « Article 6 » qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable. Pour plus d'informations, visitez <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj>

Duration : La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt. La duration apparaît comme une durée de vie moyenne actualisée de tous les flux (intérêt et capital).

High Yield : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation inférieure à la catégorie « Investment grade », du fait de son risque de défaut plus élevé. Le taux de rendement de ces titres est généralement plus élevé.

Investment grade : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation de AAA à BBB- attribuée par les agences de notations, indiquant un risque de défaut généralement relativement faible.

Rating : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation).

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Sensibilité : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

Taux d'investissement / taux d'exposition nette : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

Yield to Maturity : Le Yield to Maturity correspond en français à la notion de taux de rendement actuariel. Il s'agit, au moment du calcul considéré, du taux de rendement estimé offert par une obligation dans l'hypothèse où celle-ci serait conservée jusqu'à l'échéance par l'investisseur. Notez que le rendement indiqué ne tient pas compte de l'effet du portage de devises ainsi que des frais et dépenses du Fonds.

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Alignement à la Taxonomie : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en janvier 2021. <https://www.msci.com/documents/1296102/15388113/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Exec+Summary+Methodology.pdf/ec622acc-42a7-158f-6a47-ed7aa4503d4f?t=1562690846881>.

ESG : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

Investissements durables : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Frais de gestion	Coûts d'entrée ⁽¹⁾	Coûts de sortie ⁽²⁾	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation ⁽³⁾	Coûts de transaction ⁽⁴⁾	Commissions liées aux résultats ⁽⁵⁾	Minimum de souscription initiale ⁽⁶⁾	Performance sur un an (%)				
											28.04.23-30.04.24	29.04.22-28.04.23	30.04.21-29.04.22	30.04.20-30.04.21	30.04.19-30.04.20
A EUR Acc	14/12/2007	CARCSHP LX	LU0336084032	Max. 1%	Max. 1%	—	1.2%	0.38%	20%	—	5.8	-0.1	-7.4	12.3	0.9
A EUR Ydis	15/11/2013	CARCAEY LX	LU0992631050	Max. 1%	Max. 1%	—	1.2%	0.38%	20%	—	5.8	-0.1	-7.4	12.3	0.9
A CHF Acc Hdg	19/07/2012	CARCSHA LX	LU0807689665	Max. 1%	Max. 1%	—	1.21%	0.5%	20%	—	3.6	-1.0	-7.5	12.0	0.4
A USD Acc Hdg	19/07/2012	CARCSHU LX	LU0807689749	Max. 1%	Max. 1%	—	1.2%	0.5%	20%	—	7.1	2.1	-6.9	13.0	3.5
F EUR Acc	15/11/2013	CARCFEA LX	LU0992631217	Max. 0.55%	—	—	0.75%	0.38%	20%	—	6.1	0.4	-7.3	12.7	1.3
A2 EUR Acc	02/11/2023	CPFBAEA LX	LU2668162196	Max. 1%	Max. 1%	—	1.2%	0.38%	20%	—	—	—	—	—	—

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) lorsque la classe d'action surpasse l'indicateur de référence pendant la période de performance. Elle sera également due si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a enregistré une performance négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

TAUX D'INTÉRÊT : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **CRÉDIT** : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. **RISQUE DE CHANGE** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds. **ACTION** : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 30/04/2024. Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862 En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/article-page/informations-reglementaires-1789. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.